



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012

Convocation du Conseil Municipal du 31 août 2012.
Sous la présidence de M. Laurent LERCH, Maire.

Etaients présents : Mme Jacqueline SCHILDKNECHT, Adjointe, M. Raymond TROMMENSCHLAGER, Adjoint, Mme Nathalie GAERTNER-BATTMANN, Adjointe, M. Julien AST, Adjoint, Mme Eliane FARNY, Adjointe, M. Richard MORITZ, Adjoint, Mme Annie MUNCK, M. le Dr. Pierre SCHWARB, Mme Edmée BATTMANN, Mme Astride BINDER, M. Dominique KILLHERR, Mme Marie-Thérèse GALLIOT, M. Michel WIESSER, Mlle Kathia HAAS, Mme Marie-Marthe KOLB, M. Norbert BEHRA, Mme Monique MANIGOLD, M. Pierre BATTMANN, Mme Colette NASSANY, M. Marc BISCHOFF, M. Roland DIETRICH, M. Michel BATTMANN, M. Edouard RINGENBACH, Conseillers Municipaux.

Etaients absents excusés : M. Antoine EHRET, Adjoint, avec procuration à M. Laurent LERCH, M. Didier SANSIG avec procuration à Mme Eliane FARNY, M. Franck DUDT avec procuration à M. Roland DIETRICH.

--oo0oo--

L'ordre du jour adopté est :

- I. ACQUISITION FONCIERE
- II. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGSP
- III. FORET – PLAN DE COUPES COMPLEMENTAIRES
- IV. ACHAT TABLEAU DE CHARLES RINGENBACH
- V. SACS POUBELLES SICTOM
- VI. DIVERS.

--oo0oo--

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux Conseillers Municipaux présents à cette séance et leur propose de se prononcer sur l'acquisition d'un ensemble immobilier au centre de notre Ville, rue Meyenberg. Ce projet intègre le dossier du réaménagement du centre-ville et de la réhabilitation des logements.

La saison estivale s'achève avec une rentrée des classes qui s'est bien déroulée. Les classes bilingues ont été sujet d'inquiétudes, mais les effectifs de la rentrée (école élémentaire : 170 ; école maternelle : 135) ont bien confirmé l'ouverture d'une 3^e classe bilingue à l'école maternelle. Cependant, la création attendue d'une section bilingue permettrait une répartition des effectifs plus équitable.

La gastronomie était particulièrement en fête cet été. Monsieur le Maire tient à remercier les époux Emile et Monique JUNG pour leur repas mémorable dans la plus fine tradition des meilleures tables françaises dans le cadre d'une action de solidarité.

Le Salon « Perfecta » avec ses saveurs venues de plusieurs terroirs, attire une belle fréquentation.

Enfin, le marché paysan s'installe définitivement le deuxième jeudi du mois sur la place des Alliés et assure une ambiance conviviale et animée.

La braderie des commerçants, la Pizzakelwa, se sont bien déroulées et ont attiré de nombreux visiteurs à Masevaux, toujours très bien entretenue et fleurie par les services de la Ville. Le jury national de passage le 18 juillet dernier partage cet avis et son appréciation est attendue avec impatience.

Madame Eliane FARNY engagée dans toutes ses activités, est également remerciée pour l'organisation du jury des maisons fleuries qui a rendu son palmarès.

L'équipe de l'Espace Claude Rich innove. De nouveaux thèmes tels la semaine de la créativité ou la grande fête de l'écriture, annoncée fin septembre, rassemblent des associations et donnent à ce poumon culturel un souffle nouveau, particulièrement bien repris dans leur nouveau site internet.

La Maison du Patrimoine a également accueilli de nombreux visiteurs, notamment pour l'exposition des costumes du jeu de la passion. Monsieur René LIMACHER, veilleur de nuit, a agréablement commenté ses rondes historiques.

De nombreux mariages se sont déroulés en mairie, dont celui d'Eric KITZINGER, président des donneurs de sang. Madame Marie-Thérèse GALLIOT officiera pour le mariage de son fils.

Le couple Joseph et Christiane BADER qui ont fêté leurs noces d'or, a reçu les félicitations du Conseil Municipal.

Sur proposition de Madame Lucile BRUNN, Directrice de l'école maternelle, du matériel pédagogique a été remis à Monsieur Antoine STEIB, président de Terre des Hommes, au profit de scolaires du SENEGAL.

Les travaux de l'EHPAD ont été réceptionnés et l'autorisation d'ouverture a été délivrée suite à la visite de la commission de sécurité. Les premiers déménagements interviendront à partir du 15 septembre.

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2012 **est approuvé à l'unanimité.**

Mademoiselle Kathia HAAS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Pierre BATTMANN quitte la séance, pendant l'évocation du point I.

TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS

I. ACQUISITION FONCIERE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'un ensemble immobilier situé aux 10, 12 et 14 rue Meyenberg est à vendre. Ces propriétés comprennent 3 bâtiments anciennement habités, répartis sur les parcelles section 2 n° 63 d'une contenance de 2a 55 ca, n° 64 d'une contenance de 12 a 92 ca et n° 92 d'une contenance de 74 ca.

Ces terrains situés en zone urbaine UA du Plan Local d'Urbanisme sont propriétés de Monsieur et Madame Pierre BATTMANN demeurant 2 rue de l'école à Masevaux, Monsieur Jacques BATTMANN demeurant 12 rue Jean-Baptiste Spitz à Issenheim (68500), Monsieur et Madame Claude BATTMANN demeurant 3 rue des Jardins à Masevaux, Monsieur Christian BATTMANN demeurant 12 rue des Artisans à Sentheim (68780), Monsieur Joseph BATTMANN demeurant 6b route de Schlierbach à Dietwiller (68440).

Monsieur le Maire rappelle que lors de la visite des lieux en date du 30 août, les conseillers municipaux présents ont émis un avis favorable à l'acquisition de cet ensemble immobilier. Cette propriété est riveraine d'un ensemble immobilier communal.

Les surfaces ainsi cumulées constituent une réserve foncière intéressante s'inscrivant pleinement dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville et de réhabilitation des logements.

Monsieur le Maire précise que le prix de vente de l'ensemble immobilier proposé à la Ville est de 165 000 € ; les frais de notaire et les honoraires de négociation restent à la charge de la commune (11 850 €).

Le service de France-Domaine a procédé à l'estimation du bien avec avis conforme.

Le Conseil, après en avoir délibéré, **par 24 voix pour et 2 abstentions** :

- décide d'approuver l'acquisition de l'ensemble immobilier situé 10, 12, 14 rue Meyenberg comprenant une superficie de 15a 91 ca au prix de 165 000 €
- décide d'approuver la prise en charge par la commune des frais de notaire
- décide d'approuver la prise en charge des honoraires ou émoluments de négociation fixés à 9 000 €
- précise que cette somme sera inscrite au budget primitif principal – section dépenses d'investissement – compte 2138 pour 177 000 €
- décide d'autoriser Monsieur le Maire à contracter un prêt à court terme et inscrire la somme en recettes d'investissement – compte 1641 pour 177 000 €
- décide de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération et notamment signer l'acte notarié nécessaire à cet achat.

Monsieur Pierre BATTMANN rejoint la séance.

II. DESIGNATION D'UN DELEGUE AGSP

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Edouard RINGENBACH en qualité de délégué de la Ville appelé à siéger au Conseil d'Administration de l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal désigne, **à l'unanimité**, Monsieur Edouard RINGENBACH délégué de la Ville à l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente.

III. FORET – COUPES COMPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire présente au Conseil un programme de coupes de bois complémentaires, établi par les services de l'ONF. Ce volume supplémentaire sera compensé à travers les plans de coupes pluriannuels.

Il s'agit de résineux des parcelles 61B (100 m³ de bois d'œuvre) et 46C (300 m³ de BIL) relevant de l'opération de préservation des zones de captages, secteur qui ne devrait plus connaître d'exploitation forestière pendant 15 années.

Le bilan prévisionnel de ce complément dégage une recette nette de 4 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** d'approuver ce plan complémentaire.

IV. ACHAT TABLEAU CHARLES RINGENBACH

Monsieur le Maire présente au Conseil la toile reproduisant la passion du Christ, œuvre de l'artiste peintre local, Charles Ringenbach.

Ce tableau immortalise des visages de masopolitains qui ont côtoyé l'artiste.

La famille Emile LANG domiciliée à Colmar est prête à céder ce chef-d'œuvre au prix de 3 600 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **par 25 voix pour et 2 abstentions**, d'acquiescer le tableau Charles Ringenbach au prix de 3 600 €.

Monsieur Raymond TROMMENSCHLAGER quitte la séance.

V. SACS POUBELLES SICTOM

Les associations locales peuvent bénéficier d'un service de ramassage et de traitement des ordures. A cet effet, le SICTOM vend des sacs poubelles de 80 litres.

La Ville se propose de constituer un stock de ces sacs pour répondre aux demandes des associations, leur évitant ainsi les déplacements à Etueffont, siège du SICTOM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- . accepte de prendre à sa charge un stock de sacs du SICTOM, à la disposition des associations contre paiement au prix coûtant
- . autorise Monsieur le Maire à établir titres et mandats pour cette mise à disposition.

VI. DIVERS

1. Ecole maternelle

Conformément à la demande du Conseil Municipal en date du 28 juin 2012, le concours d'architectes pour l'extension de l'école maternelle est lancé. Le jury composé des membres de la commission d'appel d'offres analysera les candidatures dès ce 24 septembre.

2. Ecole des Abeilles

Le Conseil Municipal souhaite reconduire une journée portes ouvertes à l'attention des parents d'élèves. Ce projet sera soumis au conseil d'école.

3. Déchetterie

Le Conseil Municipal accepte d'accueillir sur le ban communal une déchetterie fixe du SICTOM. Le terrain situé dans la deuxième tranche de la ZAC de Masevaux, à son extrémité ouest, est retenu pour cette implantation.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 30 et invite l'assemblée à lever le verre de l'amitié.

Fait à MASEVAUX, le 7 Septembre 2012

Le Maire :

Laurent LERCH

